

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 646

Artikel: Grands problèmes : jardiniers en souci
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MALOUINES

Nucléaire: le gâteau argentin

Les commentateurs politiques ont trouvé bien des raisons à cette guerre aussi stupide que n'importe quelle guerre: position stratégique, richesse du plateau continental sous-marin, instabilité politique intérieure, pour ne citer que les principales. Le «Los Angeles Times», en mai dernier, raconte une autre histoire: l'Argentine est à la recherche d'une base d'expérimentation pour sa première bombe atomique, supposée prête en 1983, et la Géorgie du Sud se serait bien prêtée à ce petit exercice. Bien sûr, les montagnes inhabitées ne manquent pas en Argentine, mais tout de même, 2000 km d'éloignement, c'est appréciable. Et puis, les montagnes inhabitées sont d'un accès plutôt difficile, tandis qu'une île...

Mais l'important dans l'affaire, font remarquer les journalistes, c'est que l'Argentine ne va pas tarder à posséder l'arme nucléaire, et ceci grâce à l'aide, entre autres, de la Suisse. L'Argentine a acquis, il y

a plus de vingt ans, un réacteur canadien à eau lourde, grand producteur de plutonium. Encore faut-il retraiter le combustible utilisé pour en extraire le plutonium. Eh bien, l'Argentine dispose de deux usines de retraitement dont l'une, selon l'Agence internationale de l'Energie, est clandestine (mais connue de tout le monde) et l'autre, secrète (pas connue de tout le monde).

En 1970, le Canada était prêt à livrer une usine à eau lourde pour un milliard de dollars, mais à condition que toute l'industrie nucléaire soit ouverte aux contrôles de l'Agence internationale de l'Energie. Pour un milliard et demi de dollars, l'Allemagne fédérale accepta de livrer la même usine sans clause restrictive. L'Argentine paya, mais le chancelier Schmidt, craignant les réactions internationales, dispersa les responsabilités et partagea le gâteau avec la Suisse, solution qui fut acceptée par le Cabinet de la République fédérale.

Le traité de non-prolifération est vieux de quatorze ans. Les superpuissances y promettaient une rapide diminution des armes nucléaires. Du haut en bas de l'échelle, c'est du guignol.

GRANDS PROBLÈMES

Jardiniers en souci

Depuis Saint-Exupéry, on croyait volontiers que les jardiniers n'avaient en somme, à part les chenilles et les orages, pas d'autres tourments que les mots à trouver pour écrire à leurs collègues qui taillent aussi leurs rosiers, mais aux antipodes. Comment pouvait-on s'adonner à une illusion si naïve à l'ère de l'économie marchande, où les œillets prennent l'avion, où les petits pois-carottes font du dumping, où les cultures des jardins familiaux ne sont même pas à l'abri du vol, où les «coitrons» bouffent des cylindres industriels?

En Suisse en tout cas, les horticulteurs sont désor-

mais assaillis de soucis, causés notamment par la concurrence étrangère et les séquelles de «Grün 80». Et ils ont aussi quelques idées sur les solutions de leurs problèmes, auxquelles devraient contribuer, dans des proportions différentes: les subventions, les conserveries, les consommateurs, les banques, les spécialistes en relations publiques et, pourquoi pas, les Chambres fédérales.

Comme la culture des champs, celle des jardins revient relativement cher en Suisse. A cause du prix du sol avant tout, mais aussi par l'absence de subventions. Les maraîchers hollandais chauffent leurs serres avec une énergie dont le gouvernement abaisse le prix. Les pays du Marché commun aident les exportateurs de fruits et légumes, qui arrivent à nos frontières à des conditions tentantes pour les conserveries et les grossistes. Bref, la pro-

duction indigène revendique depuis longtemps une extension de la protection dont elle bénéficie, en vertu du système dit des trois phases appliqué pour les fruits et légumes. Elle a obtenu l'an dernier une première augmentation des droits de douane sur les légumes, suivie d'une seconde ce printemps; du coup, les importations ont diminué, les surfaces cultivées ont augmenté — et les prix de détail ont tiré l'indice vers le haut. Quant à l'industrie alimentaire, elle ne désarme pas non plus, exigeant l'application de la «loi chocolat» aux conserves et surgelés, qui «bénéficieraient» aussi du système de prélèvement à l'importation et de restitutions à l'exportation; les résultats des négociations agricoles avec la CEE sont prometteurs pour Hero/Roco/Nestlé.

DE LA SERRE AU PALAIS

Mais les jardiniers ont aussi leurs affaires de tarifs douaniers. Ils ne se préoccupent pas seulement de voir libérée telle ou telle position consolidée auprès du GATT ou de réglementer les importations de fleurs coupées. Ils espèrent beaucoup du changement, envisagé avec moins d'enthousiasme que jamais par le Département fédéral des finances, de système de taxation douanière. Pratiquement seule au monde, la Suisse reste fidèle à la taxation au poids, et se pose périodiquement la question d'un éventuel passage aux droits «ad valorem», proportionnels aux prix facturés. L'insécurité de telles recettes, soumises aux aléas des taux d'inflation et des parités, rend Berne très sceptique; pour combattre ces doutes, les jardiniers expliquent à M. Ritschard qu'une simple taxation de 10% sur les 34 000 tonnes de plantes et de fleurs importées chaque année dans notre pays vaudrait une vingtaine de millions supplémentaires de rentrées dans la caisse fédérale. Mais il y a loin de la serre au Palais!

L'Association suisse des horticulteurs, qui a monté le jardin géant appelé «Grün 80», se sent bien mal récompensée de son audacieuse initiative qui a

coûté dans les 67 millions. Ni les 3,7 millions de visiteurs, ni les garanties de déficit n'ont suffi à effacer l'ardoise de 11,3 millions de francs laissée par «la plus grande exposition de fleurs et d'arbres de tous les temps». En décembre dernier, plus d'une année après la fermeture, il restait encore 7,7 millions à régler. La presse alémanique en parla abondamment en février dernier; du coup, les horticulteurs s'enfermaient dans un silence qu'ils n'ont pas même voulu rompre lors de leur assemblée générale du 9 mars dernier. Rien ne signale que cette politique de la serre opaque ait permis l'assainissement attendu: les banques continuent de renâcler, estimant avoir fait leur part à l'époque, sous forme de services rendus aussi divers que bénévoles. La Migros, très engagée dans le financement et l'exploitation du «jardin au dinosaure», devrait encore étendre les quelque 100 000 m² du «Pré vert» aménagé sur le terrain dont la Fondation Christian Merian demeure propriétaire. Bref, les jardiniers ont replongé sous leurs tunnels de plastique, ne veulent plus rien savoir de «Grün 80» et laissent le liquidateur Peter Tschai se débrouiller avec les autorités et les créanciers.

Les marchands grainiers, eux, sont plus malins. Ils éditent une revue bimestrielle illustrée, intitulée «Fleurs et plantes» et donnant pour Fr. 16.80 par an toutes sortes de conseils de jardinage, assortis d'annonces diverses pour outils, plantes et autres poisons anti-limaces. Pour augmenter la diffusion de leur revue, ils en expédient généreusement des exemplaires-spécimen, avec gentille lettre d'accompagnement comme il convient, aux interlocuteurs de «Monsieur Jardinier», le héros des aurores dominicales à la Radio romande. La RTSR, qui n'a pas l'air plus chatouilleuse sur le sponsoring que sur la communication d'adresses, patronne, en collaboration avec le PPF (Promotion de la plante et de la fleur) un grand rallye de «M. Jardinier», le 5 septembre prochain à Colombier (NE). Participation gratuite, professionnels à disposition, animation musicale, cantine, «et des centaines de fleurs et de plantes à gagner». Qu'on se le dise. Pauvre Saint-Exupéry.

HISTOIRE

Les cloches de Bâle

Les 24 et 25 novembre 1912 un congrès socialiste international était réuni à Bâle. Une manifestation contre la guerre eut lieu le 24 novembre 1912 dans la cathédrale de la cité rhénane, ce que rappelle le titre du roman d'Aragon, «Les cloches de Bâle». Septante ans après ce congrès, le Parti socialiste suisse (PSS), l'Union syndicale suisse (USS) et l'Internationale socialiste commémoreront l'événement du 2 au 6 novembre.

Reprenons le compte rendu analytique du congrès de 1912, tel que publié dans le numéro 10 (4^e année) du Bulletin périodique du Bureau Socialiste International.

Le 24 novembre était un dimanche et la manifestation à la cathédrale a eu lieu à 15 heures. Le président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville était le socialiste Blocher.

C'est Herman Greulich qui prit parole au nom du comité central du PSS. Citons sa conclusion:

Nous autres, Suisses, nous nous associons à vous pour aider à empêcher la guerre. Notre Suisse ne déclare aucune guerre et elle se réjouit quand on ne l'attaque pas. Notre Conseil fédéral n'a pas le droit de déclarer la guerre, il a, au contraire, le devoir de proclamer notre neutralité aussitôt qu'une guerre est déclarée. Par conséquent, notre sympathie ne peut aller que vers vous dans votre lutte contre la guerre. Mais, pour le surplus, nous sommes d'accord avec la vieille Internationale et Karl Marx, qui déclarèrent aux camarades français, après le 4 septembre 1870, que, vu le républicanisme douteux du nouveau gouvernement provisoire, ils devaient avant tout, devant l'obligation de continuer la guerre, remplir leur devoir de citoyen. Vous ne nous demanderez pas non plus de renier notre devoir de citoyen.

Notre armée n'est pas une armée guerrière, elle est une protestation contre la guerre. Vouloir l'empêcher de marcher, cela équivaudrait à inviter des

armées étrangères à choisir la Suisse pour champ de bataille. L'Internationale n'est pas anti-nationale, mais elle veut l'autonomie entière pour chaque peuple et pour chaque nation. C'est en partant de cette opinion que nous disons: les Balkans aux peuples balkaniques. Et nous voulons, nous aussi, remplir notre devoir de citoyen jusqu'à ce que les Etats-Unis d'Europe s'annexent aussi notre petit pays et transforment les glaives en instruments de paix et de civilisation.

Cinq cent cinquante-cinq délégués mandatés assistaient au congrès, dont 49 Suisses. Les délégations française, allemande, bohémienne et autrichienne étaient les plus importantes — la Bosnie avait la plus faible délégation avec un seul mandaté.

Qui se souvient encore de l'activité politique des délégués romands Henri Viret de Lausanne, Achille Graber de La Chaux-de-Fonds, Emile Ryser de Biel, M. Pauli et Fritz Ribi de Lausanne?

GLANURES HELVÉTIQUES

On va voir ce qu'on va voir: l'administration fédérale est décidée à ne plus faire triste figure sur le petit écran. Le rapport de la commission de gestion du Conseil national sur «l'information du public par le Conseil fédéral et l'administration» est formel à ce chapitre: Nous citons, pour la joie des téléspectateurs (trices): «(...) Pour représenter l'administration à la radio et à la télévision, les départements ne devraient choisir que des personnes qualifiées.» Ouf, on respire. Mais il y a plus: «(...) Les fonctionnaires supérieurs qui peuvent être appelés à passer à la radio et à la télévision seront, dans la mesure du possible, formés quant au comportement à observer devant les médias en général et préparés à l'émission à laquelle ils doivent participer en particulier.» De mieux en mieux. On touche au but: «(...) Là aussi, il faut se féliciter de ce que la Chancellerie fédérale et l'Office du personnel préparent un cours de formation.» Pas de doute: l'administration va faire un tabac sur les ondes... dans quelques années.